

Autres sources utilisées dans le bilan Formation-Emploi

Recensement annuel des apprentis en formation du ministère de l'Éducation nationale

Les effectifs d'apprentis en formation au 31 décembre sont recensés de façon exhaustive chaque année par les centres de formation des apprentis (CFA) de l'ensemble de la France (y compris Mayotte depuis 2011), publics et privés, y compris les CFA agricoles. Depuis 2006, ce système d'information sur la formation des apprentis (SIFA), recueillant des données individuelles sur les apprentis, a remplacé l'« enquête 51 » de données agrégées.

L'enquête Formation des adultes (AES pour Adult Education Survey) 2016

Réalisée par l'Insee et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, l'enquête Formation des adultes est le volet français de l'enquête européenne Adult Education Survey (AES). Elle vise notamment à mesurer, selon des concepts harmonisés au niveau européen, l'accès des adultes à des activités de formation. L'enquête a également pour objectif de caractériser les formations suivies (niveau, domaine, durée, etc.) et le profil des personnes qui en bénéficient. Elle permet aussi de connaître les difficultés rencontrées pour accéder aux formations ou les raisons qui conduisent à ne pas en suivre. Enfin, elle comporte un module (spécifique au volet français) visant à évaluer la connaissance et l'usage des droits et des outils d'accès à la formation.

Le champ de l'enquête correspond aux personnes âgées de 18 à 64 ans, résidant dans un logement ordinaire de France métropolitaine. La collecte a été réalisée en face à face, entre octobre 2016 et mars 2017. Un peu plus des trois quarts des logements dans le champ ont répondu. Au total, environ 14 000 personnes ont répondu.

Base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle (Brest)

Cette base rassemble depuis 2004 l'ensemble des personnes sans emploi effectuant un stage de formation, quel qu'en soit le financeur, sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle. Elle est construite par la Dares qui mobilise les données de rémunération des stagiaires (et de prise en charge au titre de la protection sociale) de Pôle emploi, de l'Agence de services et de paiement (ASP) et des régions qui ont internalisé la rémunération de leurs stagiaires ou qui ont choisi un prestataire autre que l'ASP.

L'enquête européenne sur la formation continue des entreprises (CVTS pour Continuing vocational training survey)

L'enquête CVTS5 correspond à la cinquième interrogation du volet français de l'enquête européenne Continuing vocational training survey (CVTS) pilotée par la Commission Européenne et Eurostat, après les éditions de 1994 (CVTS1), 1999 (CVTS2), 2005 (CVTS3) et 2010 (CVTS4). En France, la mise en œuvre de l'enquête et la production des données ont été assurées par le Céreq, en concertation avec la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère chargé du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, après consultation des partenaires sociaux.

L'enquête vise principalement à mieux connaître le financement de la formation continue par les entreprises et leurs politiques de formation. Les unités enquêtées sont les entreprises de France métropolitaine de 10 personnes et plus de tous les secteurs du privé, à l'exclusion de l'agriculture, de la santé humaine et de l'action sociale, de l'enseignement et de l'administration publique. Ces entreprises ont été tirées par l'Insee dans le répertoire SIRUS. Dans la continuité des précédentes éditions, la taille de l'échantillon était d'un peu plus de 8 500 entreprises, interrogées par internet et téléphone entre septembre et décembre 2016, ce qui a conduit à environ 5 000 entreprises répondantes.

Avec la suppression de la déclaration fiscale 2483, l'enquête CVTS devient une source incontournable sur la formation professionnelle continue financée par les entreprises en France.